



Eric LAUNAY
Hélène BREE-LEGENDRE

Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION DIOCESAINE DE COUTANCES

1, rue Cardinal Guyot
50200 COUTANCES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

424, Avenue des Dignes
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02.31.74.63.63
Fax : 02.31.74.81.18
contact@cabinetlaunay.fr
www.cabinetlaunay.fr

ASSOCIATION DIOCESAINE DE COUTANCES
1, rue Cardinal Guyot
50200 COUTANCES

Mesdames, Messieurs les Membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 19 décembre 2019, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Coutances, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui se traduisent par :

- un total de produits d'exploitation de ... 6.266.551 euros
- un résultat net positif de 18.817 euros
- un montant total de bilan de 36.863.382 euros

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur la mention de l'annexe relative au changement de méthode modifiant la présentation des comptes et affectant le bilan d'ouverture.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, depuis la date d'ouverture de cet exercice comptable jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Plus précisément, nous avons porté une attention particulière à la bonne transcription, dans les comptes et leur annexe, du nouveau plan comptable des associations applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications du rapport moral d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral d'activité et financier soumis à votre approbation. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

IV. Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de

mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fleury sur Orne, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

E. LAUNAY

Signé électroniquement le 18/06/2021 par
Eric Launay



Bilan Actif

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
	But	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	23 418	20 364	3 054	6 016
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	321 003	321 003		321 003
Constructions	19 866 242	12 889 501	6 976 741	3 726 796
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 150	8 150	24 000	8 991
Autres immobilisations corporelles	6 010 991	3 270 588	2 740 403	2 771 706
Immobilisations corporelles en cours	1 640 447	1 640 447		3 670 451
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	682 478	682 478		
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	307 820	307 820		333 858
Prêts	1 436	1 436		1 436
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	28 885 895	16 188 603	12 697 291	18 840 255
II				
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Sociétés et entours				
Créances	21 760	21 760		1 835
Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 322	81 322		39 057
Créances reçues par legs ou donations	420 191	420 191		
Autres	292 812	292 812		284 566
Valeurs mobilières de placement	17 115 856	69 142	17 046 714	16 731 408
Instruments de trésorerie	6 273 816	6 273 816		8 418 294
Disponibilités	29 475	29 475		59 827
Charges constatées d'avance	31 235 232	69 142	31 166 091	25 534 986
TOTAL III	31 235 232	69 142	31 166 091	25 534 986
IV				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecarts de conversion passif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	53 121 127	16 257 745	36 863 382	36 375 241

-3-

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	14 591 847	14 525 958
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	279 056	279 056
Réserves pour projet de l'entité	13 068 227	12 512 109
Autres réserves		
Report à nouveau	369 892	821 997
Excédent ou déficit de l'exercice	18 817	27 939 130
situation nette	28 318 839	122 860
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	212 755	
Provisions réglementées		
TOTAL I	28 531 595	28 081 810
II		
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEBITES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 062 987	265 379
Fonds déduits	453 650	265 379
TOTAL II	1 516 647	265 379
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	60 544	59 034
TOTAL IV	60 544	59 034
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associés)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 474 315	3 968 964
Emprunts et dettes financiers divers	2 294 872	2 421 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 158	302 983
Dettes des legs ou donations	39 673	-15
Dettes fiscales et sociales	264 320	374 705
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 642	281 585
Autres dettes	369 328	627 565
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	34 287	11 612
TOTAL V	6 754 586	7 989 019
VI		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	36 863 382	36 375 241

Voir le rapport de l'épiscopat-comptable avant les comptes annuels

-4-

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Contributions	7 340	9 291
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	512 130	662 097
- dont ventes de dons en nature	337	1 330
Ventes de prestations de services	509 657	902 416
- dont parrainages	341	2 426
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	43 650	45 221
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 801 974	1 787 742
Mécanats	823 944	1 155 915
Legs, donations et assurances-vie	2 083 491	1 486 564
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 002	13 820
Utilisations des fonds dédiés	-2 124	-72 883
Autres produits	473 239	648 013
TOTAL I	6 256 551	6 754 756
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	453 328	629 535
Variation de stocks	-309	-735
Autres achats et charges externes	1 761 145	2 313 255
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	253 574	273 897
Salaires et traitements	2 270 444	2 453 132
Charges sociales	802 269	852 801
Dotations aux amortissements et dépréciations	852 969	744 565
Dotations aux provisions	1 510	3 350
Reports en fonds décaillés	190 385	262 715
Autres charges	405 700	497 858
TOTAL II	7 011 025	8 031 647
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-744 474	-1 276 888
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	26	26
Autres intérêts et produits assimilés	1 107 05	143 751
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	39 104	336 285
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	173 619	82 557
TOTAL III	323 428	562 600
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	24 602	36 582
Intérêts et charges assimilés	43 513	33 953
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-45 252	-91 229
TOTAL IV	113 363	162 364
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	210 061	-490 236
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-534 413	-876 635

Voir le rapport de l'exercice-comptable avant les comptes annuels

-5-

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	309 616	1 345 039
Sur opérations en capital	449 332	630 225
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	758 948	1 975 263
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	106 559	224 324
Sur opérations en capital	70 343	16 289
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	176 736	240 614
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	582 212	1 734 650
VII		
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	26 982	36 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 348 928	9 292 622
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 330 111	8 470 625
EXCEDENT OU DEFICIT	18 817	821 997
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolet		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Voir le rapport de l'exercice-comptable avant les comptes annuels

-6-

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 36 865 382 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 18 817 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception du changement de méthode ci-après),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En raison de la nature de son activité, du fait de l'obligation de fermeture des lieux accueillant du public non indispensables à la Nation, l'Association a été contrainte d'annuler les offices pendant le premier confinement (de mi-mars à mai) puis pendant le second confinement (novembre). Elle a également appliqué les mesures de limitation d'accueil du public, en dehors de ces périodes, imposées par le Gouvernement.

L'Association a eu recours à l'activité partielle.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'Association a appliqué les nouvelles mesures sanitaires et les restrictions d'accueil du public au cours du 3ème confinement (du 06 avril 2021 au 09 mai 2021).

Changement de méthode comptable

L'Association applique à compter du 01/01/2020 le nouveau règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 émis par l'ANC.

Ce changement de méthode modifie substantiellement la comptabilisation des legs et donations.

En effet, avant le 01/01/2020, les legs et donations étaient comptabilisés en résultat exceptionnel une fois les legs et donations terminés. Avec le nouveau règlement, les legs et donations sont comptabilisés en produit d'exploitation lors de leur acceptation par le Conseil.

Les biens immobilisés destinés à être vendus sont comptabilisés à l'actif dans un compte 240.

Un mécanisme de "fonds reportés" a été créé pour neutraliser ce produit tant que le leg n'est pas encaissé.

S'agissant d'un changement de méthode, la position théorique au 31/12/2019 a été reconstruite et comptabilisée au 01/01/2020 avec, en contrepartie, un compte de report à nouveau. L'impact correspondant aux produits qu'auraient dû être comptabilisés au 31/12/2019 est de 360 892 €.

Par ailleurs, la position des legs en cours au 01/01/2020 est :

Compte	Libellé	Débit	Crédit
461100	Créances reçues par legs (note Ass. Vie)	595 768 €	
461120	Créances reçues par legs (Ass. Vie)	22 900 €	
240000	Immobilier reçu par legs	292 478 €	
466	Dettes sur legs		49 482 €
191100	Fonds dédiés		961 664 €

La nouvelle affectation des comptes 689500 et 789500 en exploitation modifie la présentation de la colonne 2019 du compte de résultat. Un tableau de passage est présenté dans les pages suivantes.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations ont été valorisées au coût historique, suivant les mentions portées sur les actes originaux.

Dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables, les constructions non totalement amorties ont été décomposées entre structure et « autres composants », la structure ayant été estimée à 80,80 % de la valeur de la construction et le poste « autres composants » à 19,20 %.

La structure a été amortie sur 30 ans alors que les "autres composants" l'ont été sur une durée de 15 ans.

Les autres durées d'amortissement sont :

- Aménagement des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 4 à 10 ans
- Matériel d'entretien : 4 et 5 ans

Informations significatives

Périmètre

Le périmètre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 intègre les comptes des services généraux ainsi que les comptes des paroisses et services suivants :

Paroisses intégrées

Toutes les paroisses sont intégrées au 31 décembre 2020.

Services intégrés

- CAD
- AUMON-HOP MEMORIAL ST LO
- DIACONAT PERMANENT
- SERVICE DE COMMUNICATION
- PASTORALE DES JEUNES
- PASTORALE DES PRISONS
- PASTORALE FAMILIALE
- CENTRE THOMAS HELEY
- MAISON DIOCESAINE
- AUMON-BON SAUVEUR ST LO
- AUMON-CHERB-VALOG.
- AUMON-CURIE CORDT
- AUMON-HP GRANVILLE
- LITURGIE
- CATECHUMENAT
- ADEP
- FORMATION CLERGE
- MISSION UNIVERSELLE
- BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE
- ECOLE DE PRIERE
- CONSEIL VIE RELIGIEUSE
- PELERINAGES DIOCES.
- PASTORALE PERS-HANDI.
- AUMON-HOP COUTANCES
- AEP ST LO
- SOLIDARITE DIOCES.
- AEP VALOGNES
- AUMONERIE DES VOYAGEURS
- AUMONERIE BS PICAUVILLE
- AUMONERIE DES GENS DU VOYAGE
- AUMONERIE SCOLAIRE
- AUMON-HP VALOGNES
- AUMONERIE DE BREHAL
- POLE MISSIONNAIRE
- AEP ZOLA LA GLACERIE
- AEP LYCEE TOCQUVILLE
- AEP AUMONERIE DES PUEUX FLAMANNVILLE
- PASTORALE SANTE
- CATECHESE DES ENFANTS
- AEP CHERBOURG
- STE MERE EGLISE FUND
- MANON JEAN BOSCO
- AUMONERIE POLYCLINIQUE DE LA BAIE
- AEP EQUEDREVILLE
- AEP MARNIGNY
- AEP AVRANCHES
- FOYER SACERDOTAL
- PATRONALE DES MIGRANTS
- MISSION OUVRIERE MANCHE
- AEP LA HAYE PESNEL
- AEP TORIGNI SURVIRE
- AEP OCTEVILLE
- AEP LA HAYE DU PUIT

Variation des fonds associatifs

Capitaux propres au 31/12/2019	27 939 130 €
Changement de méthode comptable	360 892 €
Résultat exercice 2020	18 617 €
Capitaux propres au 31/12/2020	28 318 639 €

Autres informations

Contribution volontaire en nature

L'Association n'est pas actuellement en mesure de chiffrer le montant des contributions volontaires en nature.

Engagement de retraite des salariés embauchés directement par les paroisses

La provision pour départ en retraite comprend une somme forfaitaire de 20 000 € liée aux départs en retraite des salariés embauchés directement en paroisses.

Régime fiscal

L'Association Diocésaine est une association à but non lucratif au sens du Code Général des Impôts. En application de ce texte, sont soumis à l'impôt sur les sociétés certains produits financiers et fonciers.

Rémunération des dirigeants

Absence de rémunération liée à la fonction de dirigeants.

Effectifs salariés au 31/12/2020 de la Curie Diocésaine AD Coutances-Avranches

- Cadres : 5
- Non cadres : 35
- Total : 40

Les plus-values latentes sur le portefeuille de titres représentent 1 091 431 € au 31 décembre 2020.

Compte de résultat N-1 passage

	N-1 Total	N-1 Retraité Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	154 621	9 291
Production vendue de biens	89 803	
Production vendue de services	902 416	682 097
	1 146 840	1 330
Production stockée	437 673	902 416
Production immobilisée		2 425
Subventions d'exploitation	46 221	
Dons	9 572	45 221
Cotisations	9 291	
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires	5 019 660	1 787 742
Autres produits	13 820	1 155 913
Reprises amortis., dépréciat., prov., tsfert de charges		1 436 564
	6 682 075	6 754 758
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	233 155	629 538
Variation de stock de marchandises		736
Achats de matières premières et autres appro.	336 383	2 313 255
Variation de stock matières premières et autres appro.	736	
Autres achats et charges externes (2)	2 313 255	
Impôts, taxes et versements assimilés	273 697	273 697
Salaires et traitements	2 453 132	2 453 132
Charges sociales	852 801	852 801
Dotations aux amortissements sur immobilisations	744 565	744 565
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux provisions	3 350	3 350
Autres charges	497 858	262 715
	7 768 932	8 031 647
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)	-1 086 857	-1 276 888
QP résultat sur opé faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
De participations		
Prod autres val mobilières / créances actif immobilisé(4)	26	26
Autres intérêts et produits assimilés (4)	143 751	143 751
Reprise sur provisions et transferts de charges	336 285	336 285
Différence positives de change		
Prod. nets sur cessions de val. mobilières de placement	82 537	82 537
	562 600	562 600
Charges financières		
Dotations financières aux amortis. et dépréciations	36 982	36 982
Intérêts et charges assimilés (5)	33 953	33 953
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions val mobilières placements	91 429	91 429

Voir le rapport de l'exercice comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite) N-1 passage

	N-1 Total	N-1 Représenté Total
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 345 039	1 345 039
Sur opérations en capital	630 225	630 225
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL (VII)	1 975 263	1 975 263
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	224 324	224 324
Sur opérations en capital	16 289	16 289
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	240 614	240 614
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 734 650	1 734 650
Impôts sur les bénéfices (IX)	36 000	
Participations des salariés (XII)		36 000
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 084 029	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	72 683	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	262 715	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	9 292 622	9 292 622
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	8 470 625	8 470 625
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	821 997	821 997

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Bénévoles		Dons en nature	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Bénévoles	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
CHARGES		CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature		Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole		Prestations en nature	
TOTAL	TOTAL	Personnel bénévole	TOTAL

- (1) Dont produits offerts à des exercices antérieurs
(2) Dont redevance sur crédit, bail mobilier
(3) Dont redevance sur crédit, bail immobilier
(4) Dont produits offerts à des exercices antérieurs
(5) Dont produits concernant des organismes liés
(6) Dont intérêts concernant des organismes liés

Variations des fonds dédiés

	Utilisations		A la clôture de l'exercice	
	Montant global	Transferts	Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation				
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Contributions financières d'autres organismes				
Ressources liées à la générosité du public				
Maison Migr FHEY	65 379	5 590	2 124	68 845
Travaux Cathédrale	200 000	1 000	1 000	1 000
Maison Réjeouis toi		150 000	250 000	250 000
Centre paroiss. Tourlaville		33 805	33 805	33 805
TOTAL	265 379	190 395	2 124	453 650
TOTAL GENERAL	265 379	190 395	2 124	453 650

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice		A la clôture de l'exercice	
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions
Legs ou donations				
Legs	961 664	101 333	961 664	1 062 997
TOTAL	961 664	101 333	961 664	1 062 997
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
TOTAL GENERAL	961 664	101 333	961 664	1 062 997

Engagements financiers

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements :	144 948
TOTAL	144 948

Commentaire

Intérêts restants sur emprunt en cours : 144 948 €

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature des engagements	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	81 314	81 314	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	81 314	81 314	

Commentaire

Nantissement de compte titre sur l'emprunt Crédit Coopératif : 81 314 €

Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	53 697
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	473 215
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	536 912
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Donation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	101 333
TOTAL	101 333
SOLDE DE LA RUBRIQUE	435 579

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2020	31/12/2019	Ressources par origine	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
Missions sociales			Ressources - générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	1 801 973	
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	536 911	
Actions réalisées par l'organisme			Miscélanés		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	737 281	
TOTAL I					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement	III	2 974 833			
TOTAL EMPLOIS		2 974 833	TOTAL RESSOURCES I		3 076 165
Dot. aux prov. et dépréciations	IV		Rep. sur prov. et dépréciations	II	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	V	101 332	Utilisat. des fonds dédiés anté.	III	
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL		3 076 165	TOTAL		3 076 165
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)					
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(-) Invest. et (*) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.					
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
Contributions volontaires en nature			Liées à la générosité du public		
Missions sociales			Bénévoles		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
TOTAL I					
A la recherche de fonds	II				
Au fonctionnement	III				
TOTAL			TOTAL		
			Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2020	31/12/2019
			Fonds dédiés en début d'exercice		
			(+) Utilisation		
			(-) Report		
			Fonds dédiés en fin d'exercice		